



Compte-rendu du CTL du 15 février 2018

Ordre du jour :

- approbation des PV des CTL des 7 et 14 décembre 2018
- Mise en place d'un Service d'Appui au Réseau (SAR) à la trésorerie de Boulogne Municipale
- TBVS : mise en place des indicateurs complémentaires
- Titularisation des personnels 'BERKANI' et cahier de consignes
- Point sur les Services Civiques
- Questions Diverses

Suite à notre déclaration liminaire, M ROULET a indiqué qu'il connaissait comme nous, les sujets du Comité d'Action Publique 2022 (CAP22) mais pour notre directeur il est un peu tôt pour se focaliser dessus, car ce n'est qu'un projet.

Pour lui, la DGFIP est déjà bien avancée en termes de changement au niveau numérique et les plans de départ ne sont, pour l'instant, qu'une réflexion.

Pour SOLIDAIRES Finances Publiques 62, la réflexion et le sauvetage du service public, c'est dès aujourd'hui et notamment le 22 mars 2018.

Quand le directeur de la DDFiP62 indique qu'il ne pense pas qu'il y ait abandon de nos missions, **SOLIDAIRES Finances Publiques 62** lui répond d'écouter les agents qui souffrent de ne plus faire correctement leur travail.

1) procès-verbaux des CTL des 7 novembre et 14 décembre 2017.

Le procès-verbal du 7 novembre a été approuvé.

Nous vous rappelons, qu'au contraire d'autres organisations syndicales, **SOLIDAIRES Finances Publiques 62** fait son compte-rendu après le CTL, après les échanges (et non avant!!), et relatons donc les débats du CTL.

Seul le PV du 7 novembre 2017 a été approuvé (celui du 14 décembre 2017 n'ayant pas été présenté).

2) mise en place d'un SAR au sein de la trésorerie de Boulogne-sur-Mer

Nous saluons le fait que le SAR permette à trois agents de l'ancienne Recette des Finances de garder leur résidence administrative.

Les SAR viennent en renfort des services et, à cet effet, prennent en charge une partie des missions. La Direction ne s'interdit pas de renforcer encore le rôle de ce service en lui confiant dans l'avenir, d'autres missions pour venir en aide aux services mis en difficulté par les suppressions de postes.

Nous avons interpellé la Direction en exprimant notre inquiétude quant à l'avenir des petites structures vidées de leurs missions confiées au SAR.

Nous resterons donc vigilants aux missions confiés à ce SAR, surtout que la direction envisage d'en créer d'autres.

Nous avons donc voté contre : pourquoi recréer un service (le SAR) qu'on a supprimé (la recette des finances) ?

Vote : CONTRE – 4 (SOLIDAIRES Finances Publiques – CGT)

Refus de Vote – 6 (FO, Alliance UNSA/CFTC)

3) TBVS 2017 : présentation des indicateurs

TBVS : Tableau de Bord de Veille Sociale

Les indicateurs sont au nombre de 10 : 6 communs au niveau national et 4 choisis par la DDFiP du Pas-de-Calais.

Nous souhaitons que les indicateurs soient paramétrés le plus finement possible, c'est-à-dire par service.

Lors de la mise en place du TBVS, des groupes de travail avait élaboré des indicateurs afin de faire un diagnostic précis de la santé des services.

Jugés trop nombreux, ces indicateurs se sont vus limités à 10 et doivent être déterminés en tenant compte des difficultés que pourraient rencontrer les RH pour recueillir les renseignements nécessaires.

Autant dire que le diagnostic est loin d'être précis.

Il est également important de rappeler que mettre en évidence des problèmes grâce à des indicateurs est une étape, l'important est surtout d'y trouver des solutions, nous attendons donc que la direction nous présente ses plans de prévention !

SOLIDAIRES Finances Publiques 62 a voté CONTRE mais souligne le travail qui a été réalisé. Pour autant, les indicateurs retenus au final apparaissent trop restrictifs par rapport au TBVS initial. On ne sait pas, en outre, si toutes les données nécessaires à la détermination des indicateurs seront disponibles dans la nouvelle application SIRHIUS. Se pose également la question du maintien des indicateurs dans le temps (on est parfois contraint de modifier les critères retenus, parce que certaines données ne sont plus disponibles). Enfin, **SOLIDAIRES Finances Publiques 62** regrette « le manque de médicaments » pour soigner les services malades.

Vote : CONTRE – 4 (SOLIDAIRES Finances Publiques – CGT)

POUR – 6 (FO pour les mêmes raisons que SFiP 62, Alliance UNSA/CFTC)

4) point sur la titularisation des « Berkani » et notification de consignes pour les personnels concernés.

Quand nous demandons de changer le « il a reçu » par « elle a reçu » dans la notification de consignes quand celle-ci est adressée à une dame, c'est tout d'abord pour signifier que nous portons de l'intérêt à TOUT.E.S les AGENT.E.S et que CHACUN.E soit considéré.e comme un.e personnel.le de notre direction et non comme un « copié-collé ».

La Direction nous présente des cahiers de consignes établis pour définir les tâches et leur périodicité pour chaque agent titularisé.

Nous rappelons l'importance d'être vigilants au calibrage du temps de travail pour l'exercice des missions, et de fournir les équipements et matériel nécessaires comme le prévoit la doctrine d'emploi des personnels concernés.

Le volume horaire des agents titularisés est supérieur à celui qu'ils réalisaient en tant que Berkani, nous rappelons à la Direction l'importance d'une concertation avec les agents sur ce point.

Nous avons demandé à ce que les agents aient des tenues de travail correctes et qu'ils puissent avoir accès chaque jour à un poste informatique.

La direction a rappelé que pour toutes informations ou questions, les agents pouvaient contacter le service RH (Mme WIMETZ)

SOLIDAIRES Finances Publiques 62 a voté « pour » après discussion avec les agents concernés. Nous regrettons néanmoins que la campagne nationale de titularisation des agents « Berkani » n'ait concerné que très peu de personnes, en raison notamment du caractère trop restrictif des conditions d'éligibilité. Les agents « Berkani » sont pourtant ceux qui subissent de plein fouet les conséquences des restructurations.

SOLIDAIRES Finances Publiques 62 insiste par ailleurs sur la nécessité de recourir davantage aux contrats « Berkani », plutôt que de faire appel, pour les missions d'entretien des locaux, à des sociétés extérieures

Vote : POUR – 8 (SOLIDAIRES Finances Publiques – CGT – FO)

Refus de vote – 2 (Alliance UNSA/CFTC)

5) Services Civiques

La direction nous indique que la mission d'accueil, attribuée aux services civiques, a été généralement très bien remplie et que les consignes sont entendues.

Cependant, pour certains, il a été déploré un manque de professionnalisme notamment vis-à-vis de l'utilisation du téléphone portable.

SOLIDAIRES Finances Publiques 62 a rappelé que la DGFIP doit être dans un rôle social et civique vis-à-vis de ces volontaires.

Les services civiques ne doivent pas pallier le manque d'effectifs.

Si besoin et à la demande, le chef de service peut faire une lettre de recommandation.

Concernant, les prochains recrutements, les critères principaux sont la motivation et la situation géographique.

6) questions diverses :

* Le contrôle fiscal a eu un dialogue de gestion commun, est-ce que cette tendance sera généralisée ?

Il peut à l'avenir avoir d'autres dialogues de gestion commun, de plus, le directeur veut mettre en place des feuilles de route. M ROULET nous précise aussi que toutes nos missions ne sont pas reflétées par les objectifs alloués

* Nous avons demandé le calendrier de l'ASR 2019,

ASR (adaptation des services au réseau)

La direction nous a répondu que le calendrier était en cours. De plus, les visites du Directeur dans certaines trésoreries n'annoncent pas forcément une fermeture comme la non-visite dans d'autres n'annoncent pas un maintien.

Donc pour l'instant, aucune annonce officielle et tout reste possible,

SOLIDAIRES Finances Publiques 62 vous appelle à manifester votre soutien pour un service public de réseau de proximité le 22 mars.

* est-ce que les encadrants cadre B peuvent bénéficier de la prime encadrant ?

NON

Vos élus **SOLIDAIRES Finances Publiques 62**

Wilfried GLAVIEUX, Catherine PAYEN, Laurence MOUTIN-LUYAT

Catherine VERDAUX, Nadège BOTTE (expertes)

